

> Bretagne

Parents d'élèves. La FCPE défend la gratuité des manuels

Publié le 17 novembre 2019 à 20h06 Modifié le 17 novembre 2019 à 12h28



Jean-Luc Ceccaldi, administrateur et de la FCPE Côtes-d'Armor, et Alexis Brulin, vice-président. (Le Télégramme/Benoît Tréhorel)

Réunie samedi au collège Simone-Veil, à Lamballe-Armor, la fédération de conseils de parents d'élèves des Côtes-d'Armor a fixé ses priorités pour l'année scolaire. Parmi elles : maintenir la pression sur la Région pour conserver la gratuité des livres numériques.

La mission de la fédération de conseils de parents d'élèves des Côtes-d'Armor ? « Permettre aux familles d'assurer la scolarité de leurs enfants dans les meilleures dispositions, et veiller à ce que les conditions optimales d'éducation soient réunies dans les collèges et lycées », pose Alexis Brulin, vice-président. À l'heure actuelle, la structure, membre de la communauté éducative, réunit près de 4 500 adhérents. Un chiffre en progression, mais peut-être pas pour longtemps.

“

*Des collèges de 600 élèves c'est trop,
300 ou 400 c'est mieux.*

”



Une trentaine de personnes ont pris part à l'AG de la FCPE Côtes-d'Armor, samedi 16 novembre. (Le Télégramme/Benoît Tréhorel)

Jean-Luc Ceccaldi, administrateur, éclaire : « L'avenir s'annonce différemment pour nous dans la mesure où on ne pourra sans doute pas maintenir le service de prêt d'ouvrages scolaires aux parents si la région Bretagne continue à réduire les dotations aux familles ». Lors de l'assemblée générale annuelle, samedi 16 novembre, au collège Simone-Veil, à Lamballe-Armor, la trentaine de membres présents s'est en particulier penchée sur l'épineuse question de la gratuité des livres de demain.



La sénatrice Christine Prunaud, au premier plan, a pris part aux échanges. (Le Télégramme/Benoît Tréhorel)

Des collèges surdimensionnés

« Si le choix politique se porte sur le tout numérique, il faut alors que la Région aille au bout de son raisonnement et garantisse ce principe de gratuité. On souhaite d'ailleurs que les parents participent à cette réflexion », martèle la FCPE. Parmi les autres sujets abordés : un surdimensionnement des établissements scolaires (« des collèges de 600 élèves c'est trop, 300 ou 400 c'est mieux »), un taux d'encadrement insuffisant, ou encore une diminution du nombre d'élèves par classe.

À LIRE SUR LE SUJET

Parents d'élèves. Pour la gratuité et l'équité

**DÉCOUVREZ LA NEWSLETTER
AUJOURD'HUI EN BRETAGNE**

DU LUNDI AU DIMANCHE À 18H00, LES FAITS MARQUANTS DU JOUR EN BRETAGNE

Adresse email

n.salles@letelegramme.fr

JE M'INSCRIS

- Je souhaite recevoir les offres du Groupe
Télégramme et de ses partenaires

Retrouvez **plus d'articles**

Lamballe CFPE Education Scolarité Collège Simone-Veil

Collèges Lycées Parents d'élèves